Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260928-2026DEC110-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		26
Nombre de conseillers absents :		1
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		1
Nombre de votants :		27
Date de la convocation	:	15 septembre 2026
Date d'affichage	:	15 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre, à vingt heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ GILDAS, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, LE MIGNOT Daniel, KERTUDO Maryline, PICART Olivier, TOUDIC Marie Evelyne, BONIZEC Christel, ESNEU Pacal, LE POUL Christian, L'HOSTIS Florence, CALLENNEC HUET Edith, BRIER Sandrine, TROGOFF Olivier, MARTIN Sébastien, GUEVELOU Laurent, CHARLIER Claire, LEBOURG Alexis, LE BALCH Elise, CRENN Méghane, NICOL Marie-Noëlle, HADJADJE Valérie, CLECH Vincent, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, LE GALL Maël, GEFFROY Séverine.

Absent : COUTELLEC Benoit

Procurations : COUTELLEC Benoit à PICART Olivier

Secrétaire de séance : BICZO Sylviane

N°2026/110

Finances
Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comice Agricole du Canton de Bégard

Le Comice Agricole du Canton de Bégard, dont le siège social est situé à Bégard, a été relancé après treize années d'inactivité.

Ayant pour objectif de valoriser le travail des agriculteurs du canton, de promouvoir les savoir-faire du territoire et de renforcer les liens entre les professionnels du secteur, les partenaires institutionnels et le grand public, cette association a organisé un comice agricole sur la commune le 22 août 2026.

Par courrier en date du 23 juin dernier, l'association a sollicité le soutien financier de la commune pour l'organisation de cette manifestation.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260928-2026DEC110-DE

Outre la mise à disposition de matériel communal et de locaux, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle afin de contribuer à cet événement, compte tenu du caractère exceptionnel de cette demande.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*27*
Votes Pour :	*27*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

-

- **ACCORDE** au Comice Agricole du Canton de Bégard une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget principal de la Ville de Bégard.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
Sylviane BICZO

MAIRIE DE BÉGARD 22140 (Côtes-d'Armor)

MAIRIE DE BÉGARD 22140 (Côtes-d'Armor)